

CONDITIONS GENERALES

AIRSAAS



1. Identification de la Société

La société Airsaas (la « **Société** ») est une SAS inscrite au RCS de Toulouse sous le n° 893 294 991, dont le siège social est situé 231, rue Pierre et Marie Curie, 31670 Labège.

La Société peut être contactée à l'adresse e-mail qui suit : Legal@airsaas.io.

2. Services proposés

Par le biais d'une plateforme (la « **Plateforme** »), la Société propose à ses clients (les « **Clients** ») des prestations dites de « *reporting projet* », permettant aux entreprises de piloter leurs projets (les « **Projets** ») ainsi qu'un outil référençant et permettant de rechercher les solutions SaaS qui existent sur le marché (l'« **Outil** ») (ci-après les « **Services SaaS** »).

La Société propose également à ses Clients des prestations de conseils et des prestations d'accompagnement sur-mesure pour former les Clients à la Plateforme et optimiser l'utilisation des Services SaaS (les « **Services Connexes** »).

Ensemble les « **Services** ».

Les Services sont listés, de manière non exhaustive, sur le site internet de la Société, page accessible à l'adresse : <https://www.airsaas.io/fr>

3. Documents contractuels

La relation contractuelle est régie exclusivement par le Devis et les Conditions Générales, à l'exclusion de toute condition générale postérieurement communiquée par le Client.

La relation contractuelle entre le Client et la Société est régie, par ordre hiérarchique décroissant, par les documents suivants :

Le devis (le « Devis »)	- Il est établi sur la base des besoins du Client - Le Client doit le retourner, par tout moyen écrit (y compris par email) signé (y compris signature électronique) dans un délai de deux mois à compter de son émission, sauf mention contraire dans le Devis. Cette acceptation vaut acceptation des Conditions Générales dans leur version en vigueur à la date du Devis - En cas de contradiction, le Devis prévaut sur les Conditions Générales et le(s) bon(s) de commande - En cas de contradiction, le Devis le plus récent prévaut sur le(s) plus ancien(s)
--------------------------------	---

Les conditions générales (les « Conditions Générales »)	Elles définissent les modalités d'utilisation des Services et les obligations respectives des parties. Elles sont accessibles par un lien direct en bas de page de la Plateforme.
Le(s) bon(s) de commande	Le Devis peut être suivi par l'émission de bon(s) de commande qui doi(ven)t être validé(s) par la Société.

4. Conditions d'accès aux Services

- (i) Le Client est une personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant du pouvoir ou de l'habilitation requise pour contracter au nom du Client et pour son compte.
- (ii) Le Client a la qualité de professionnel, entendu comme toutes personnes physiques ou morales agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.

5. Modalités de souscription aux Services

5.1. Services SaaS

Le Client doit :

- remplir le formulaire prévu à cet effet sur la Plateforme,
- ou être inscrit sur l'un des sites tiers indiqués sur la Plateforme, utiliser ses identifiants de connexion du site tiers sélectionné. Il autorise expressément la Société à accéder aux données de son compte sur le site tiers concerné.

Le Client doit fournir à la Société l'ensemble des informations marquées comme obligatoires.

L'inscription entraîne l'ouverture d'un compte au nom du Client (le « **Compte** ») par la Société, qui lui crée un premier accès en qualité d'administrateur (l'« **Administrateur** ») qui permet d'accéder aux Services SaaS à l'aide de son identifiant de connexion et de son mot de passe.

Le Client reconnaît expressément que tout Administrateur est réputé disposer des pouvoirs nécessaires pour engager la société qu'il représente, notamment pour accepter l'activation des fonctionnalités d'intelligence artificielle et la sous-traitance associée décrites à l'article « *Utilisation de l'Intelligence Artificielle* ». Toute activation réalisée par un Administrateur vaut acceptation de ces traitements au nom et pour le compte du Client.

5.2. Services Connexes

S'agissant spécifiquement des Services Connexes, ils feront l'objet d'une demande du Client auprès de la Société.

La Société étudiera la demande du Client et proposera un Devis adapté en fonction des besoins spécifiques du Client.

6. Modalités d'accès aux Services SaaS

Pour les modalités d'accès aux Services SaaS, une fois le Compte créé, le Client par le biais de l'Administrateur peut librement créer des accès pour des utilisateurs (les « **Utilisateurs** », l'Administrateur étant également considéré comme ayant la qualité d'Utilisateur) dans la limite du nombre souscrit.

Le Client est seul responsable de la création des accès pour les Utilisateurs, du paramétrage de leurs droits d'accès et de leur utilisation personnelle de la Plateforme.

Le Client peut accéder aux Services :

- en allant directement sur la Plateforme,
- par le biais d'une API que la Société met à la disposition du Client et qu'il doit intégrer sur son système informatique. Le lien d'accès à l'API et la documentation d'intégration y afférant sont indiqués sur la Plateforme. Le Client accèdera alors aux Services en émettant des appels (les « **Appels** »).

7. Description des Services

7.1. Les Services SaaS

Le Client reconnaît :

- avoir pris connaissance des caractéristiques et contraintes, notamment techniques, des Services SaaS,
- que la mise en œuvre des Services SaaS nécessite d'être connecté à internet et que la qualité des Services SaaS dépend de cette connexion, dont la Société n'est pas responsable.

Les Services SaaS auxquels le Client a souscrit sont décrits dans le Devis.

Le Client a notamment accès aux Services qui suivent :

- Des prestations dites de « *reporting projet* », permettant aux entreprises de piloter leur transformation digitale. Plus particulièrement, la Plateforme propose un outil de gestion de projet avec un *dashboard* permettant au Client de voir ses Projets en cours, leur description, leur état d'avancement, les différents jalons et les gains attendus, le budget alloué au projet, d'échanger avec les autres parties prenantes d'un Projet déterminé sur les décisions à prendre et les risques ;
- Un Outil qui référence et permet de rechercher les solutions Saas fournies par des entreprises tierces correspondant aux besoins du Client, chaque solution faisant l'objet d'un descriptif synthétisant ladite solution ;
- Des articles et podcasts afin de partager les réflexions de la Société sur la transformation des organisations.

7.2. Les Services Connexes

Sur demande du Client, la Société peut fournir des Services Connexes, en ce compris et sans que cette liste soit limitative :

- Des Services de cadrage pour les Clients, notamment :

- ☐ Des « *workshop* » pour identifier les points stratégiques et adapter les Services SaaS aux besoins du Client ;
- ☐ La rédaction d'une feuille de route pour l'intégration des Services SaaS afin de répondre spécifiquement aux besoins du Client.
- Des prestations de formation et de suivi des Services SaaS, qui comprennent notamment :
 - ☐ Des ateliers de formation des équipes du Client à la Plateforme et aux Outils ;
 - ☐ Un paramétrage de la Plateforme spécifique et adapté aux besoins du Client.

La liste, le détail opérationnel et le prix des Services Connexes souscrits par le Client sont indiqués dans le Devis.

7.3. Les Services complémentaires

La Société se réserve la possibilité de proposer au Client tout autre service en dehors des Services énoncés dans les présentes Conditions Générales. Toute demande de souscription à des services complémentaires devra faire l'objet d'un Devis complémentaire validé entre les parties.

8. Maintenance, Hébergement, Assistance

• Maintenance

Le Client bénéficie pendant la durée des Services SaaS d'une maintenance, notamment corrective et évolutive. Dans ce cadre, l'accès à la Plateforme peut être limité ou suspendu.

Concernant la maintenance corrective, la Société fait ses meilleurs efforts pour fournir au Client une maintenance corrective afin de corriger tout dysfonctionnement ou bogue relevé sur la Plateforme.

Concernant, la maintenance évolutive, le Client bénéficie pendant la durée des Services SaaS d'une maintenance évolutive, que la Société pourra réaliser automatiquement et sans information préalable, et qui comprend l'ajout et/ou l'amélioration des fonctionnalités de la Plateforme et/ou installations techniques utilisées dans le cadre de la Plateforme (visant à introduire des extensions mineures ou majeures).

L'accès à la Plateforme peut par ailleurs être limité ou suspendu pour des raisons de maintenance planifiée, qui peut inclure des prestations de maintenance corrective ou évolutive.

• Hébergement :

La Société assure, dans les termes d'une obligation de moyens, l'hébergement de la Plateforme, ainsi que des données produites et/ou saisies par/sur la Plateforme, par l'intermédiaire d'un prestataire d'hébergement professionnel, et sur des serveurs situés dans un territoire de l'Union européenne.

• Assistance technique :

En cas de difficulté rencontrée lors de l'utilisation des Services, le Client peut contacter directement la Société, du lundi au vendredi, hors jours chômés ou fériés, de 8 heures à 18 heures, sur le chat dédié sur la Plateforme.

9. Utilisation de l'intelligence artificielle

Dans le cadre de la fourniture de ses Services SaaS, la Société met à disposition du Client certaines fonctionnalités optionnelles reposant sur des technologies d'intelligence artificielle («IA») développées et exploitées par des prestataires tiers.

L'utilisation de ces fonctionnalités est activée uniquement à la demande du Client au sein de son espace de travail. Cette activation ne peut être effectuée que par un utilisateur de type Administrateur.

L'IA permet au Client de bénéficier de fonctionnalités d'aide à la rédaction, de génération de texte, de résumé, de classification ou de synthèse d'informations dans le cadre de la gestion de ses Projets ou de l'utilisation de l'Outil.

Les données traitées dans ce cadre sont celles saisies par les Utilisateurs (texte libre, audio ou documents transmis). Ces données sont transmises aux fournisseurs IA uniquement pour exécuter la requête du Client, dans le cadre d'un traitement ponctuel et sans conservation, réutilisation ni entraînement des modèles.

Les données transmises dans le cadre de l'utilisation de l'IA ne font pas l'objet d'une anonymisation ou d'une agrégation particulière par la Société. A ce titre, aucune donnée client n'est utilisée pour affiner, améliorer ou entraîner les modèles d'IA.

Les contenus générés par l'IA dans le cadre des Services demeurent la propriété exclusive du Client. La Société ne revendique aucun droit de propriété ni d'usage sur ces contenus, et ne les exploite à aucune autre fin.

Le Client reconnaît que tout système d'intelligence artificielle peut présenter des biais inhérents à sa conception ou à ses données d'entraînement, susceptibles d'influencer les résultats générés. La Société ne saurait être tenue responsable des biais, erreurs ou conséquences liées à l'utilisation des contenus générés par le Client via les fonctionnalités d'IA.

La Société met néanmoins en œuvre ses meilleurs efforts pour identifier et corriger les biais détectés dans les systèmes d'IA sous-jacents, notamment en :

- réalisant des audits réguliers de performance et d'équité des modèles utilisés ;
- mettant en place, en lien avec ses fournisseurs IA, les mesures correctives nécessaires lorsque des biais significatifs sont constatés.

10. Durée de souscription aux Services

10.1. Durée des Services SaaS

Le Client souscrit aux Services SaaS en achetant auprès de la Société un certain nombre de licences Utilisateurs (un « **Pack** »).

Si le Client souhaite augmenter le nombre de licences Utilisateurs, il devra souscrire à un nouveau Pack, qui viendra s'ajouter au(x) Pack(s) d'ores et déjà souscrits.

Sauf indication contraire dans le Devis, le premier Pack souscrit par le Client débute au jour de sa souscription pour une période initiale de 1 an.

Pour les Packs ultérieurs (i.e. au-delà du premier), ils débutent au jour de leur souscription pour la durée restant à courir jusqu'au renouvellement du premier Pack.

Les Packs correspondent à un nombre de licences Utilisateurs (les « **Licences Utilisateurs** »).

Sauf indication contraire dans le Devis, les Licences Utilisateurs comprises dans les Packs se renouvellent tacitement, pour des périodes successives d'un an (avec la période initiale, les « **Périodes** »), de date à date.

Le Client peut mettre fin à certaines ou toutes les Licences Utilisateurs dans les conditions de l'article « *Arrêt des Licences Utilisateurs et Fin des Services* ».

A titre d'exemple, le Client souscrit à un premier Pack le 1^{er} janvier 2022 comprenant 10 Licences Utilisateurs, puis à un second Pack le 1^{er} avril 2023 comprenant 20 Licences Utilisateurs :

- La période initiale du premier Pack est du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, puis se renouvelle tacitement le 1^{er} janvier de chaque année pour des périodes annuelles,
- La période initiale du second Pack est du 1^{er} avril au 31 décembre 2023, puis se renouvelle tacitement le 1^{er} janvier de chaque année pour des périodes annuelles,
- Le Client peut mettre un terme à tout ou partie de ses Licences Utilisateurs avant le renouvellement tacite (dans les conditions décrites à l'article « *Arrêt des Licences Utilisateurs et Fin des Services* »).

10.2. Durée des Services Connexes

S'agissant spécifiquement des Services Connexes, ceux-ci sont exécutés conformément à la durée indiquée dans le Devis, déterminée en fonction des besoins spécifiques du Client.

Les Services Connexes sont prévus pour une durée déterminée, sans renouvellement tacite, ni possibilité de résiliation unilatérale par le Client, sauf mention différente prévue dans le Devis.

11. Conditions financières

11.1. Prix des Services

Les prix des Services auxquels le Client a souscrit sont indiqués dans le Devis.

Toute Période entamée est due dans son intégralité.

La Société est libre de proposer des offres promotionnelles ou des réductions de prix.

Les prix peuvent être révisés à tout moment dans les conditions de l'article « *Modifications des Conditions Générales* ».

11.2. Modalités de facturation et de paiement

La Société adresse au Client une facture en début de Période par tout moyen utile.

Le paiement est effectué à la date de souscription de chaque Pack, puis à chaque renouvellement, par virement bancaire aux coordonnées indiquées sur les factures de la Société ou, une fois la fonctionnalité disponible, par prélèvement automatique.

Pour les Services Connexes, les modalités de facturation sont prévues au Devis. A défaut d'indication particulière, le paiement se fera à la date de souscription aux Services Connexes, par virement

bancaire aux coordonnées indiquées sur les factures de la Société ou, une fois la fonctionnalité disponible, par prélèvement automatique.

Le Client garantit à la Société disposer des autorisations nécessaires pour utiliser ce mode de paiement.

Concernant les Packs, souscrits au-delà du premier Pack, le Devis indique le prix dû pour une période de 12 mois. Néanmoins, concernant la Période initiale, le Client ne sera redevable envers la Société du prix calculé au prorata (calculé sur le nombre de jours d'utilisation de la Plateforme).

A titre d'exemple :

- le Client a souscrit à un premier Pack le 1^{er} janvier 2022 et à un second Pack le 1^{er} avril 2023. La Période initiale du second Pack est donc du 1^{er} avril au 31 décembre 2023, et il se renouvelle tacitement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.
- le Devis du second Pack indique le prix annuel, par exemple 300 euros HT par an.
- Toutefois, au titre de la première Période du second Pack, le Client ne sera facturé que pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2023, soit pour 275 jours d'utilisation, ce qui correspond à $300 * 275 / 365$ soit 226 euros HT.
- A compter du renouvellement, le Client sera facturé en début de Période à hauteur de 300 euros HT.

Dans le cas où la Société doit verser au Client une somme d'argent dont le montant et l'exigibilité ne sont pas contestés, cette somme se compense de plein droit et sans formalité avec le prix de ses Services, que les conditions de la compensation légale soient ou non réunies.

11.3. Retard ou défaut de paiement

En cas de défaut ou de retard de paiement, la Société se réserve le droit, dès le lendemain de la date d'échéance figurant sur la facture, de :

- suspendre immédiatement les Services en cours jusqu'au paiement de l'intégralité des sommes dues,
- facturer à son profit un intérêt de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal, assis sur le montant des sommes non réglées à l'échéance et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement, sans préjudice d'une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement exposés sont supérieurs à ce montant.

12. Propriété

12.1. Propriété intellectuelle sur la Plateforme

La Plateforme est la propriété de la Société, de même que les logiciels, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, etc.) qu'elle exploite. Ils sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. Les Licences Utilisateurs que la Société consent au Client n'entraîne aucun transfert de propriété.

Le Client, et les Utilisateurs, bénéficient d'une licence en mode SaaS non exclusive et non transmissible d'utilisation de la Plateforme pour la durée prévue à l'article « *Durée de souscription aux Services* ».

12.2. Propriété intellectuelle sur les Services Connexes

Les données, documents, livrables et contenus de toute nature délivrés par la Société dans le cadre de la réalisation des Services Connexes et communiqués au Client sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur.

Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, lorsque ces actes ne sont pas rendus nécessaires par l'exécution des Services Connexes, ou qu'ils n'ont pas été préalablement autorisés par la Société, sont strictement interdits.

Le cas échéant, le Client ne bénéficie au titre des présentes que d'une licence d'utilisation sur les éléments auxquels elles auraient pu avoir accès ou qui leur seront transmis par la Société, pour la durée du Devis et aux seules fins d'exécution de celui-ci.

12.3. Propriété des données transmises par le Client

L'Utilisateur reste le seul propriétaire des données produites et/ou saisies sur la Plateforme dans le cadre des Services.

Néanmoins, le Client est informé que lesdites données peuvent être exploitées par la Société aux fins de suivi et d'amélioration de la performance des Services, sous réserve qu'elles soient anonymisées. A titre d'exemple, la Société peut utiliser les données anonymisées relatives au budget alloué par le Client pour l'acquisition d'une solution logicielle, et ce afin de dégager des tendances par secteur.

13. Références commerciales

Sauf autorisation expresse et préalable par tout moyen écrit, les parties ne pourront pas faire usage de leurs noms, marques et logos respectifs ainsi que des références à leurs sites internet, à titre de références commerciales.

14. Obligations et responsabilité du Client

14.1. Concernant la fourniture d'informations

Le Client s'engage à fournir à la Société toutes les informations nécessaires pour la souscription et l'utilisation des Services.

14.2. Concernant le Compte du Client

Le Client :

- garantit que les informations transmises dans le formulaire sont exactes et s'engage à les mettre à jour,
- reconnaît que ces informations valent preuve de son identité et s'engage dès leur validation,
- est responsable du maintien de la confidentialité et de la sécurité de son identifiant et mot de passe. Tout accès à la Plateforme à l'aide de ces derniers étant réputé effectué par lui.

Le Client doit immédiatement contacter la Société aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de la Société* » s'il constate que son Compte a été utilisé à son insu. Il reconnaît que la Société aura le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

Le Client est seul responsable de la création des accès pour les Utilisateurs, du paramétrage de leurs droits d'accès.

14.3. Concernant l'utilisation des Services

Le Client est responsable de son utilisation des Services et de toute information qu'il partage dans ce cadre. Il est également responsable de l'utilisation des Services SaaS et de toutes informations partagées par les Utilisateurs. Il s'engage à ce que les Services soient exclusivement utilisés par lui et/ou les Utilisateurs, qui sont soumis aux mêmes obligations que lui dans leur utilisation des Services.

Le Client s'interdit de détourner les Services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus, et notamment pour :

- exercer une activité illégale ou frauduleuse,
- porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- porter atteinte à des tiers ou à leurs droits, de quelque manière que ce soit,
- violer une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- exercer toute activité de nature à interférer dans le système informatique d'un tiers notamment aux fins d'en violer l'intégrité ou la sécurité,
- effectuer des manœuvres visant à promouvoir ses services et/ou sites ou ceux d'un tiers,
- aider ou inciter un tiers à commettre un ou plusieurs actes ou activités listés ci-dessus.

Le Client s'interdit également de :

- copier, modifier ou détourner tout élément appartenant à la société ou tout concept qu'elle exploite dans le cadre des Services,
- adopter tout comportement de nature à interférer avec ou détourner les systèmes informatiques de la Société ou porter atteinte à ses mesures de sécurité informatique,
- porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de la Société,
- commercialiser, transférer ou donner accès de quelque manière que ce soit aux Services, aux informations hébergées sur la Plateforme ou à tout élément appartenant à la Société.

Le Client est responsable des contenus de toute nature qu'il diffuse sur la Plateforme dans le cadre des Services (les « **Contenus** »). Il accepte que les Contenus soient susceptibles d'être vus par d'autres Utilisateurs.

Le Client s'interdit de diffuser tout Contenu (cette liste n'est pas exhaustive) :

- portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs (pornographiques, obscènes, indécents, choquants ou inadaptés à un public familial, diffamatoires, injurieux, violents, racistes, xénophobes ou révisionnistes),
- portant atteinte aux droits de tiers (contenus contrefaisants, atteinte aux droits de la personnalité, etc.) et plus généralement violant une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- préjudiciable à des tiers de quelque manière que ce soit,
- mensongers, trompeurs ou proposant ou promouvant des activités illicites, frauduleuses ou trompeuses,
- nuisibles aux systèmes informatiques de tiers.

Le Client est responsable de ses Utilisateurs. Il s'engage à ce que ces derniers agissent avec discernement et respectent les règles usuelles de politesse et de courtoisie dans leurs échanges.

Le Client reconnaît que si lui ou les Utilisateurs formule(nt) :

- plus de 5 Appels par seconde ;

- plus de 60 Appels par minute ;
- plus 1000 Appels par jour

L'accès à la Plateforme sera suspendu pour la durée précisée sur cette dernière.

Le Client est informé que les réponses, suggestions ou résultats générés dans le cadre des Services reposant sur l'IA :

- sont produits de manière automatisée par des modèles de langage ;
- peuvent contenir des erreurs, inexactitudes ou biais ;
- reflètent l'état des connaissances des modèles au moment de leur utilisation ;
- peuvent évoluer au fil du temps avec les améliorations apportées aux systèmes sous-jacents.

Il appartient au Client et à ses Utilisateurs de faire preuve de discernement dans l'interprétation et l'utilisation des informations générées par ces fonctionnalités.

La Société ne souhaite pas que sa Plateforme soit utilisée dans le cadre d'activités ou de traitements considérés comme « à haut risque » au sens du règlement européen sur l'intelligence artificielle.

En conséquence, le Client s'interdit :

- de modifier ou détourner la Plateforme à des fins à haut risque ;
- d'utiliser les fonctionnalités d'IA pour la prise de décision affectant les conditions de travail, la promotion, l'évaluation ou le licenciement d'un salarié ou collaborateur ;
- d'utiliser la Plateforme pour le suivi comportemental, l'attribution de tâches ou la notation de performances ;
- d'utiliser la Plateforme pour des usages décisionnels sensibles, notamment en matière de gestion des risques, de conformité réglementaire, ou de prise de décision automatisée sans contrôle humain ;
- de connecter la Plateforme à d'autres systèmes tiers d'intelligence artificielle susceptibles de détourner ou modifier ses finalités, sans l'accord préalable écrit de la Société.

Le Client garantit à la Société contre toute réclamation et/ou action qui pourrait être exercée à son encontre à la suite de la violation de l'une des obligations du Client. Le Client indemniser la Société du préjudice subi et la remboursera de toutes les sommes qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

15. Obligations et responsabilité de la Société

La Société s'engage à fournir les Services avec diligence, étant précisé qu'elle est tenue à une obligation de moyens et à respecter la réglementation en vigueur.

15.1. Concernant la qualité des Services

La Société fait ses meilleurs efforts pour fournir au Client des Services de qualité. A cette fin, elle procède régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité de ses Services SaaS et peut ainsi réaliser une maintenance dans les conditions précisées à l'article « *Maintenance, Hébergement, Assistance* ».

La Société n'est néanmoins pas responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès à ses Services SaaS qui auraient pour origine :

- des circonstances extérieures à son réseau (et notamment la défaillance partielle ou totale des serveurs du Client),
- de la défaillance d'un équipement, d'un câblage, de services ou de réseaux non inclus dans ses Services SaaS ou qui n'est pas sous sa responsabilité,
- de l'interruption des Services SaaS du fait des opérateurs télécoms ou fournisseurs d'accès à internet,
- de l'intervention du Client notamment via une mauvaise configuration appliquée sur les Services SaaS,
- d'un cas de force majeure.

La Société est responsable du fonctionnement de ses serveurs, dont les limites extérieures sont constituées par les points de raccordement.

Par ailleurs, elle ne garantit pas que les Services SaaS :

- soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts,
- étant standard et nullement proposés en fonction des contraintes personnelles du Client, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes.

15.2. Concernant la garantie de niveau de service de la Plateforme

La Société fait ses meilleurs efforts pour maintenir un accès à la Plateforme 24h/24h et 7j/7j et garantit la disponibilité mensuelle des Services SaaS à 99,95%, sauf en cas de maintenance dans les conditions définies à l'article « *Maintenance, Hébergement, Assistance* », de force majeure ou de suspension de l'accès à la Plateforme dans les conditions énoncées à l'article « *Concernant l'utilisation des Services* ».

15.3. Concernant la sauvegarde des données sur la Plateforme

La Société fait ses meilleurs efforts pour sauvegarder toutes données produites et/ou saisies par/sur la Plateforme.

Sauf en cas de faute avérée de la part de la Société, elle n'est néanmoins pas responsable de toute perte de données au cours des opérations de maintenance.

15.4. Concernant le stockage et la sécurité des données

La Société fournit des capacités de stockage suffisantes pour l'exploitation des Services SaaS, sous réserve que le Client n'en fasse pas une utilisation anormale (étant entendu comme non conforme aux usages prévus dans le cadre des Services).

La Société fait ses meilleurs efforts pour assurer la sécurité des données en mettant en œuvre des mesures de protection des infrastructures et de la Plateforme, de détection et prévention des actes malveillants et de récupération des données.

15.5. Concernant la publication de Contenus

La Société intervient en qualité de prestataire d'hébergement pour les Contenus que le Client met en ligne. En conséquence, elle n'est pas responsable de ces Contenus.

Si la Société reçoit une notification concernant un Contenu illicite, elle agira promptement pour le retirer ou d'en rendre son accès impossible, et elle pourra prendre les mesures décrites à l'article « *Sanctions en cas de manquement* ».

15.6. Concernant l'Outil

La Société ne garantit pas (i) l'exhaustivité des solutions Saas référencées dans l'Outil ni (ii) que l'Outil permettra au Client de trouver la solution Saas répondant à ses attentes.

La Société fait ses meilleurs efforts pour mettre régulièrement à jour les informations concernant les solutions Saas référencées mais ne garantit pas qu'elles soient systématiquement à jour.

Par ailleurs, la Société ne saurait voir sa responsabilité engagée dans le cadre des relations entre le Client et une solution Saas tierce référencée dans l'Outil, ni être partie à quelques litiges éventuels que ce soit.

15.7. Concernant le recours à la sous-traitance

La Société peut recourir à des sous-traitants dans le cadre de l'exécution des Services, qui sont soumis aux mêmes obligations que les siennes dans le cadre de leur intervention. Elle reste néanmoins seule responsable de la bonne exécution des Services à l'égard du Client.

En cas de changement de tout sous-traitant, la Société informera préalablement et par tout moyen écrit, y compris par email, le Client. Cette information devra indiquer clairement les activités de traitement sous-traitées, l'identité et les coordonnées du sous-traitant.

Le Client dispose d'un délai de 15 jours à compter de la date de réception de cette information pour refuser la sous-traitance, de manière justifiée et objective. A défaut d'une notification d'objection justifiée passé ce délai, le Client sera réputé avoir accepté le recours au sous-traitant.

Si le Client n'accepte pas le sous-traitant, il doit mettre fin aux Services selon les modalités prévues à l'article « *Arrêt des Licences Utilisateurs, fin des Services* ».

Dans le cadre d'une sous-traitance spécifique en lien avec du traitement de données personnelles, les conditions d'acceptation de cette sous-traitance sont énoncées aux dispositions « *Autres sous-traitants* » de l'article « *Modalités de traitement des données à caractère personnel* ».

16. Limitation de la responsabilité de la Société

La responsabilité de la Société est limitée aux seuls dommages directs avérés que le Client subit du fait de l'utilisation des Services.

A l'exception des dommages corporels, décès et faute lourde, et sous réserve d'avoir émis une réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai d'un mois suivant la survenance du dommage, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée pour un montant supérieur au montant qu'elle a perçu pendant les 12 mois précédant le fait générateur de responsabilité ou la durée de fourniture de ses Services si cette durée est inférieure.

17. Modes de preuve admis

La preuve peut être établie par tout moyen.

Le Client est informé que les messages échangés par le biais de la Plateforme ainsi que les données recueillies sur la Plateforme et les équipements informatiques de la Société constituent le principal mode de preuve admis, notamment pour démontrer la réalité des Services réalisés et le calcul de leur prix.

18. Modalités de traitement des données à caractère personnel

18.1. Modalités de traitement des données à caractère personnel par la Société en qualité de responsable de traitement

La Société est responsable de traitement des données à caractère personnel dans le cadre de l'Outil. La Société pratique une politique de protection des données personnelles accessible [ici](#). Elle invite le Client à en prendre connaissance.

18.2. Modalités de traitement des données à caractère personnel par les Parties en qualité de responsables de traitement dans le cadre de la gestion de la relation contractuelle

Les parties s'engagent, chacune pour ce qui la concerne, à se conformer à toutes les obligations légales et réglementaires qui leur incombent en matière de protection des données à caractère personnel, notamment la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version modifiée dite Loi Informatique et Libertés et le règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD (ensemble la « **Réglementation applicable** »).

Aux fins de gestion de la relation contractuelle entre les parties, chaque partie traite les données à caractère personnel des interlocuteurs de l'autre partie en qualité de responsable de traitement au sens de la Réglementation applicable, et ce pour la durée des présentes. Ce traitement est nécessaire à la bonne exécution des présentes et ne concerne que des données d'identification (notamment nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone) des interlocuteurs.

Le personnel des parties, leurs services chargés du contrôle (commissaire aux comptes notamment) et leurs sous-traitants pourront avoir accès aux données à caractère personnel collectées.

Ce traitement pourra donner lieu à l'exercice par les interlocuteurs des parties de leurs droits prévus par la Réglementation applicable, à savoir : (i) d'obtenir la communication et, le cas échéant, la rectification ou la suppression des données les concernant, (ii) de demander l'effacement ou la limitation du traitement, (iii) de s'opposer au traitement pour des motifs légitimes, (iv) de demander la portabilité des données les concernant, afin de les récupérer et de les conserver, et (v) d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle compétente.

18.3. Modalités de traitement des données à caractère personnel par la Société en qualité de sous-traitant

📄 Description du traitement sous-traité

Dans le cadre des Services, la Société est amenée à traiter des données à caractère personnel au nom et pour le compte du Client en qualité de sous-traitant, tandis que le Client, lui agit en qualité de responsable de traitement au sens de la Réglementation applicable, notamment lorsque le Client utilise les Services et que les Utilisateurs sont amenés à inscrire des données d'identification d'autres

Utilisateurs ou d'employés du Client dans le cadre de gestion de projets. Les caractéristiques des traitements sont décrites en Annexe 1 des présentes.

7 Obligations de la Société vis-à-vis du Client

- Traitement des données :

La Société s'engage à ne traiter les données à caractère personnel que pour les finalités listées à l'Annexe 1 et conformément aux instructions documentées du Client, y compris en ce qui concerne le transfert des données en dehors de l'Union Européenne. La Société s'engage à informer le Client si, selon elle, une instruction constitue une violation de la Réglementation applicable. La Société se réserve le droit de suspendre, sans engager sa responsabilité contractuelle du fait de cette suspension, le traitement jusqu'à la modification par le Client de l'instruction en cause de manière à ce qu'elle ne viole plus la Réglementation applicable. Cette suspension ne donne lieu à aucun remboursement du prix des Services pour la période de suspension. Si le Client ne modifie pas mais maintient l'instruction en cause, la Société se réserve le droit de résilier le Contrat sans délai et sans frais.

En outre, si la Société est tenue de procéder à un transfert de données vers un pays tiers ou à une organisation internationale, en vertu du droit applicable aux présentes, il doit informer le Client de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public.

- Sécurité et confidentialité des données :

La Société s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité et l'intégrité des données à caractère personnel, leur sauvegarde ainsi que le rétablissement de leur disponibilité en cas d'incident physique ou technique. La Société veille également à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel soient soumises à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

- Autres sous-traitants :

La Société est autorisée à faire appel aux sous-traitants listés en Annexe 1 des présentes pour mener des activités de traitement spécifiques en lien avec le traitement des données personnelles des Clients (ci-après les « **Sous-traitants ultérieurs** »).

Les Sous-traitants ultérieurs sont tenus de respecter les obligations des présentes pour le compte et selon les instructions du Client. Il appartient à la Société de s'assurer que les Sous-traitants ultérieurs présentent les mêmes garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées afin que le traitement réponde aux exigences de la Réglementation applicable.

Si les Sous-traitants ultérieurs ne remplissent pas leurs obligations en matière de protection des données, la Société demeure pleinement responsable devant le Client de l'exécution par les Sous-traitants ultérieurs de leurs obligations.

En cas de changement dans la liste des Sous-traitants ultérieurs autorisés, la Société informera préalablement et par tout moyen écrit, y compris par email, le Client. Cette information devra indiquer clairement les activités de traitement sous-traitées, l'identité et les coordonnées du Sous-traitant ultérieur.

Le Client dispose d'un délai de 15 jours à compter de la date de réception de cette information pour refuser la sous-traitance par le Sous-traitant ultérieur. A défaut de notifications d'objections passé ce délai, le Client sera réputé avoir accepté le recours au Sous-traitant ultérieur.

Si le Client n'accepte pas le Sous-traitant ultérieur, il doit mettre fin aux Services selon les modalités prévues à l'article « *Arrêt des Licences Utilisateurs, fin des Services* ».

- Transfert de données à caractère personnel hors de l'Union européenne :

La Société est autorisée à transférer les données à caractère personnel traitées dans le cadre des présentes vers des pays situés hors de l'Union européenne, sous réserve de la mise en place de garanties appropriées telles que définies au Chapitre V du règlement précité.

- Assistance et fourniture d'informations :

La Société s'engage à assister le Client et répondre dans les meilleurs délais à toute demande d'information lui étant adressée par le Client, que ce soit dans le cadre d'une demande d'exercice de leurs droits par les personnes concernées, d'une analyse d'impact, ou d'une demande présentée par les autorités de protection des données ou le délégué à la protection des données du Client.

- Notification des violations de données à caractère personnel :

La Société s'engage à notifier au Client dans les meilleurs délais et en tout état de cause au maximum dans un délai de 48 heures ouvrées après en avoir pris connaissance toute violation des données à caractère personnel et à lui communiquer toute information et documentation utile relative à cette violation.

- Sort des données :

La Société s'engage à son choix, à supprimer les données à caractère personnel à l'expiration des présentes ou à les renvoyer au Client et à ne pas en conserver de copie, sauf si la Réglementation applicable l'exige.

- Réutilisation des données par la Société :

Le Client autorise par les présentes la Société à traiter les données personnelles collectées dans le cadre des services (notamment les données de connexion et d'identification) aux fins d'amélioration des Services, et notamment de réalisation des statistiques sur la façon dont l'Outil est utilisé par les utilisateurs. La Société agira dans ce cadre en qualité de responsable de traitement au sens de la Réglementation applicable et s'engage à ce titre à respecter les dispositions légales sur la protection des données dans le cadre des traitements précités.

- Documentation :

La Société met à disposition du Client, sur demande de celui-ci, toutes les informations et tous les documents nécessaires pour démontrer le respect de ses obligations et pour permettre la réalisation d'audits. Le Client a ainsi la possibilité de procéder à des audits une fois par an et à ses frais afin de vérifier la conformité de la Société aux obligations prévues dans le présent article. Le Client informera la Société de la tenue de l'audit moyennant un préavis minimum de 2 semaines. La Société se réserve le droit de refuser l'identité de l'auditeur retenu s'il appartient à une société concurrente. L'audit devra être réalisé pendant les heures ouvrées de la Société et de manière à perturber le moins possible son activité. L'audit ne pourra ainsi porter atteinte de quelque façon que ce soit (i) aux mesures techniques et organisationnelles de sécurité déployées par la Société, (ii) à la sécurité et la confidentialité des données des autres clients de la Société, ou (iii) au bon fonctionnement et à l'organisation de la production de la Société. Dans la mesure du possible, les parties conviendront à l'avance du périmètre de l'audit. Le rapport d'audit sera adressé à la Société afin de permettre à ce dernier de formuler ses observations ou remarques éventuelles par écrit, lesquelles seront annexées à la version finale du rapport d'audit. Chaque rapport d'audit sera considéré comme une information confidentielle.

☐ Obligations du Client vis-à-vis de la Société :

Le Client s'engage à :

- (a) fournir à la Société les données personnelles visées dans l'Annexe 1, à l'exclusion de toute donnée personnelle non pertinente, disproportionnée ou non nécessaire, et à l'exclusion de toute donnée « particulière » au sens de la Réglementation applicable, sauf si les traitements le justifient, à charge pour le Client d'établir ces justifications et de prendre toutes mesures, notamment d'information préalable, de recueil de consentement et de sécurité, appropriées pour de telles données particulières ;
- (b) collecter sous sa responsabilité, de manière licite, loyale et transparente, les données personnelles fournies à la Société, pour l'exécution de ses services, et en particulier, s'assurer de la base légale de cette collecte et de l'information due aux personnes concernées ;
- (c) tenir un registre des traitements et plus généralement, respecter les principes issus de la Réglementation applicable ;
- (d) veiller au préalable et pendant toute la durée du traitement, au respect des obligations prévues par la Réglementation applicable.

19. Confidentialité

Sauf accord écrit de l'autre partie, les parties s'engagent respectivement à garder confidentiels, pendant la durée de leur relation contractuelle et 10 ans au-delà, toutes les informations relatives ou détenus par l'autre partie, dont elles auraient eu connaissance à l'occasion de la conclusion et de l'exécution de leur relation contractuelle.

Cette obligation ne s'étend pas aux informations :

- dont la partie qui les reçoit avait déjà connaissance,
- déjà publics lors de leur communication ou qui le deviendraient sans violation de cette clause,
- qui auraient été reçues d'un tiers de manière licite,
- dont la communication serait exigée par les autorités judiciaires, en application des lois et règlements ou en vue d'établir les droits d'une partie dans la cadre de la relation contractuelle entre les parties.

Les informations confidentielles peuvent être transmises aux employés, collaborateurs, stagiaires, mandataires et cocontractants respectifs des parties, à condition qu'ils soient soumis à la même obligation de confidentialité.

20. Force majeure

Les parties ne peuvent être responsables des manquements ou retards dans l'exécution de leurs obligations contractuelles dus à un cas de force majeure survenu pendant la durée de leur relation. La force majeure recouvre :

- tout cas répondant aux conditions de l'article 1218 du Code civil et reconnu par la jurisprudence,
- les grèves, activités terroristes, émeutes, insurrections, guerres, actions gouvernementales, épidémies, catastrophes naturelles ou défaut imputable à un prestataire tiers de télécommunication.

Si l'une des parties est empêchée d'exécuter ses obligations pour un cas de force majeure, elle doit en informer l'autre partie par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les obligations

sont suspendues dès réception de la lettre, et devront être reprises dans un délai raisonnable dès la cessation du cas de force majeure.

La partie empêchée reste néanmoins tenue de l'exécution des obligations qui ne sont pas affectées par un cas de force majeure et de toute obligation de paiement.

21. Arrêt des Licences Utilisateurs et fin des Services

Pour mettre fin à une ou plusieurs Licence(s) Utilisateur(s), le Client doit les dénoncer au plus tard deux mois avant la fin de la Période en cours, en adressant à la Société une demande par le biais du chat sur la Plateforme et/ou par email à l'adresse suivante : legal@airsaas.io. Les Licences Utilisateurs non dénoncées seront tacitement renouvelées pour une nouvelle Période.

Si le Client souhaite mettre fin aux Services (ce qui revient à mettre fin à l'ensemble des Licences Utilisateurs), il doit les dénoncer au plus tard deux mois avant la fin de la Période en cours, en adressant à la Société une demande par le biais du chat sur la Plateforme.

Le Client n'a plus accès à son compte à compter de la fin des Services. Toute Période entamée est due dans son intégralité.

Par dérogation au paiement de l'intégralité de la Période, dans le cas du refus d'un Sous-traitant ultérieur énoncé dans les dispositions « *Autres Sous-traitant* » de l'article « *Modalités de traitement des données à caractère personnel par la Société en qualité de sous-traitant* » le Client pourra résilier immédiatement les Services avant la fin de la période mentionnée dans le Devis et la Société remboursera le Client au prorata des Services non-utilisés au jour de leur arrêt.

22. Réversibilité

Sur demande du Client, à compter de la date de fin des Services, la Société peut permettre au Client qui en exprime le besoin de continuer d'accéder à la Plateforme et garantir un accès à l'API pendant une durée de 30 (trente) jours pour récupérer l'ensemble de ses données et informations.

La Société pourra mettre à disposition du Client une ressource technique afin de l'y assister, selon le prix indiqué au Devis.

Le Client s'engage à collaborer activement avec la Société afin de faciliter la récupération des données et informations.

La Société sera déchargée de son obligation de procéder aux prestations de réversibilité visées ci-dessus tant que le Client n'aura pas réglé l'intégralité des factures émises par la Société au titre de l'exécution d'un Devis.

23. Sanctions en cas de manquement

Le paiement du prix des Services ainsi que les obligations prévues à l'article « *Obligations et responsabilité du Client* » constituent des obligations essentielles.

En cas de manquement à ces obligations, la Société peut :

- suspendre ou supprimer l'accès du Client aux Services,
 - supprimer tout Contenu en lien avec le manquement,
 - publier sur la Plateforme tout message d'information que la Société juge utile,
 - envoyer au Client une lettre recommandée avec accusé de réception pour :
 - o mettre fin aux relations contractuelles entre lui et la Société, la résiliation prenant effet au jour de réception ou de première présentation de cette lettre,
 - o ou pour demander au Client de remédier au manquement dans un délai maximum de 15 jours calendaires. La résiliation prendra effet à l'issue de ce délai à défaut de régularisation du manquement.
- La résiliation entraîne la suppression du Compte du Client,
- avertir toute autorité compétente, coopérer avec elle et lui fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites,
 - engager toute action judiciaire.

Ces sanctions sont sans préjudice de tous dommages et intérêts que la Société pourrait réclamer au Client.

24. Cession et changement de contrôle

La Société peut se substituer toute personne qui sera subrogée dans tous ses droits et obligations au titre de sa relation contractuelle avec le Client. Elle informera le Client le cas échéant de cette substitution par tout moyen écrit.

25. Modification des Conditions Générales

La Société peut modifier ses Conditions Générales à tout moment et en notifiera le Client par tout moyen écrit (et notamment par email) 45 jours calendaires au moins avant leur entrée en vigueur.

Les Conditions Générales modifiées sont applicables lors du renouvellement des Licences Utilisateurs.

Si le Client n'accepte pas ces modifications, il doit mettre fin aux Services selon les modalités prévues à l'article « *Arrêt des Licences Utilisateurs, fin des Services* ».

Par dérogation au délai de préavis de 2 mois mentionné à l'article « *Arrêt des Licences Utilisateurs, fin des Services* », ce préavis sera adapté à la durée restante de la Période en cours pour tout Client, exclusivement si (i) le Client n'accepte pas les modifications des Conditions Générales et (ii) la durée jusqu'à la fin de sa Période en cours au jour de la notification des modifications est inférieure à 2 mois. Ces conditions étant cumulatives.

Si le Client utilise les Services après l'entrée en vigueur des Conditions Générales modifiées, la Société considère que le Client les a acceptées.

26. Langue

La langue française prévaut en cas de contradiction ou de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition.

27. Loi applicable et juridictions compétentes

Les Conditions Générales sont régies par la loi française.

En cas de litige opposant le Client et la Société, et à défaut d'accord amiable dans les 2 mois suivant la première notification, celui-ci sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris (France), sauf dispositions impératives contraires.

Annexe 1 – Données Personnelles

1. Description du traitement des données effectué par la Société pour le compte du Client

Finalités du traitement de données à caractère personnel	Fourniture de la Plateforme (aide au pilotage de projets)
Nature des opérations de traitement	Collecte, enregistrement, conservation, utilisation, consultation, mise à disposition
Type de données à caractère personnel traitées	Données d'identification (nom, prénom, adresse email) Données relatives à la vie professionnelle (poste, employeur, équipe) Données vocales et transcription écrite Données d'utilisation de la Plateforme (données relatives aux projets)
Catégories de personnes concernées	Utilisateurs Collaborateurs du Client
Durée du traitement	Durée des présentes

2. Liste des Sous-traitants ultérieurs autorisés

Sous-traitants ultérieurs autorisés	Activités de traitement sous-traitées	Localisation des traitements	Garanties appropriées mises en place en cas de transfert de données hors UE
OVH	Services d'hébergement	France	N/A
Scaleway	Services d'hébergement	France	N/A
Aircall	Assistance téléphonique	États-Unis / France	Data Privacy Framework + Clauses contractuelles types
Crisp	Messagerie support	France	N/A
Hubspot	CRM	États-Unis	Data Privacy Framework + Clauses contractuelles types
Customer.io	Email interne	France	N/A
Segment	Centre de données	États-Unis	Data Privacy Framework + Clauses contractuelles types
Snowflake	Analyse de données	États-Unis	Data Privacy Framework + Clauses contractuelles types
Announce Kit	Message interne	États-Unis	Clauses contractuelles types

Auth0	Authentification	États-Unis	Data Privacy Framework + Clauses contractuelles types
Circle	Forum utilisateur	États-Unis	DPA
Microsoft Azure Open AI Service <i>Si l'option est activée par le Client</i>	Exécution des requêtes IA	Union européenne	N/A
Anthropic <i>Si l'option est activée par le Client</i>	Exécution de requêtes IA	États-Unis	Clauses contractuelles types
Gladia <i>Si l'option est activée par le Client</i>	Transcription audio automatisée	France	N/A